



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques,

Vu l'arrêté du 3 octobre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement dans le corps des professeurs de sports, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture des concours externes et du concours interne de recrutement de professeurs de sport ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2024 portant composition du jury du concours interne pour le recrutement des professeurs de sport pour la session 2024 ;

Vu les propositions du président du jury,

ARRETE MODIFICATIF


Article 1 : Le jury du concours interne pour le recrutement des professeurs de sport est modifié comme suit pour la session 2024 :

Membres du jury

Monsieur Christophe ROUFFET, conseiller technique et pédagogique supérieur, est remplacé par Madame Nadine DEBOIS, professeure agrégée d'éducation physique et sportive pour représenter l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le **07 FEV. 2024**


Pour la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse,
des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Pour la ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche et par délégation
La cheffe de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines

Florence DUBOIS